

AVANT-PROPOS

Les provinces du Brabant Wallon, de Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur disposent de services agricoles soucieux d'informer de façon directe et précise leurs agriculteurs ; elles couvrent les principales régions agricoles productrices de maïs en Wallonie (Régions limoneuse et sablo-limoneuse, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne et la région jurassique).

Depuis 1985, le C.A.R.A.H. pour la Province de Hainaut et le C.H.P.T.E. pour la Province de Liège, collaborent étroitement dans la mise en place et l'analyse des résultats de leurs essais de variétés de maïs.

Les résultats fructueux ainsi obtenus ont conduit toutes les Provinces Wallonnes à s'associer dans le cadre des travaux de l'ISAW (Interprovinciale des Services Agricoles de Wallonie). Comme les années antérieures, le CIPF a prêté son concours afin d'élargir le réseau d'essais qui sert de base à cette publication. Ils représentent ensemble la totalité du maïs cultivé en Wallonie (plus de 60.000 ha).

L'objectif poursuivi par la publication d'une synthèse pluriannuelle des résultats de nos essais de variétés de maïs est de fournir aux agriculteurs de chaque région agricole une information personnalisée et fondée sur un grand nombre d'essais (22 sites d'expérimentation en 2008) qui permet à chacun de choisir la variété de maïs la mieux adaptée aux conditions locales de culture (sol, climat, date de semis, technique culturale).

F. DEMEUSE
C.P.A.R. du Brabant Wallon

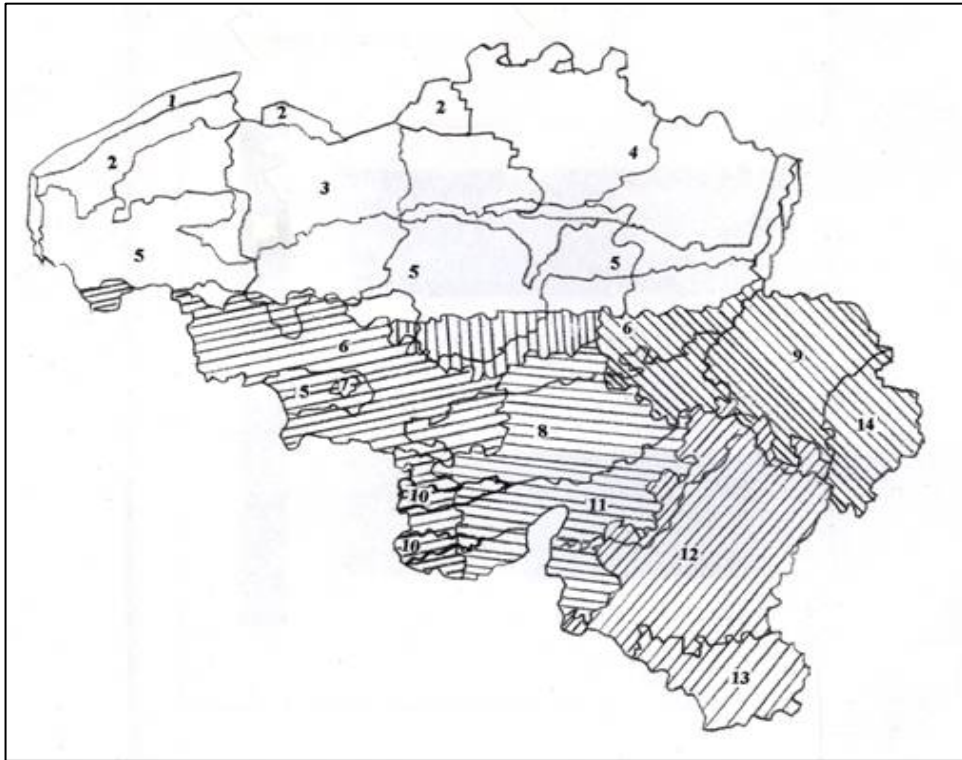
M. VAN KONINCKXLOO
C.A.R.A.H.

P. COURTOIS
O.P.A. de Ciney

Ph.J. SCHREDER
S.P.I.G.V.A. du Luxembourg

R. BERNAERDT
S.A.P. de Liège

CARTE



Régions agricoles :

1. Dunes
2. Polders
3. Région sablonneuse
4. Campine
5. Région sablo-limoneuse
6. Région limoneuse
7. Campine hennuyère
8. Condroz
9. Région herbagère (Liège)
10. Région herbagère (Fagnes)
11. Famenne
12. Ardenne
13. Région jurassique
14. Haute Ardenne

EVOLUTION DE L'ANNEE CULTURALE EN 2008, EN WALLONIE

Les semis ont débuté fin avril période pendant laquelle un tiers des emblavements a été réalisé. La plupart des autres parcelles a été semée entre le 05 et le 25 mai.

Les conditions chaudes et humides du mois de mai ont permis une excellente levée et ont favorisé la qualité des désherbages.

Malgré la précocité de certains semis, la floraison n'a pas débuté très tôt (20 juillet) du fait du climat humide mais assez frais des mois de juin et juillet.

Dans ces conditions, la fécondation et le remplissage étaient bons. L'évolution du maïs a par contre été ralentie par la fraîcheur et le manque de luminosité des mois d'août et de septembre.

En septembre, les plantes souvent de grande taille, présentaient peu de fusariose ou de charbon. Par contre, l'helminthosporiose, la rouille et la kabatiellose étaient fréquemment observées. La présence de ces maladies, liée entre autres à la résistance variétale, a parfois provoqué un dessèchement rapide du feuillage.

Dans plusieurs régions, les premières parcelles récoltées en septembre pour assurer le planning ou un approvisionnement en maïs suite à un manque de disponibilité, ont souvent été récoltées à un stade de maturité insuffisant.

Fin septembre, seules quelques parcelles atteignaient une maturité permettant d'entamer la récolte.

La récolte des semis de la première décade de mai n'a pu débuter favorablement qu'à partir du 8-10 octobre pour les variétés précoces et demi-précoce et à partir du 15-20 octobre pour les plus tardives.

La récolte des semis plus tardifs a souvent dû être repoussée à la fin octobre – début novembre

Le rendement des maïs ensilage s'est avéré généralement bon avec quelques exceptions à l'instar des parcelles à mauvaise structure, à mauvais drainage ou en région froide.

En région limoneuse ou sablo-limoneuse, les rendements variaient de 18 et 22 t MS/ha à 30-34% de matière sèche.

En Condroz, Famenne, Fagne et Gaume, les rendements oscillaient entre 15 et 19 t MS à 27-32 % de matière sèche.

En Ardenne et Haute Ardenne, le rendement a souffert de températures insuffisantes avec une teneur en matière sèche de seulement 22 à 25%.

Le maïs grain a atteint de bons rendements en sol limoneux et sablo-limoneux, de l'ordre de 9 à 12,5 t/ha de grain (ramené à 15% d'humidité) et des teneurs en humidité de 30 à 35% selon la date de semis et de récolte.

De plus, les tiges et les épis étaient généralement peu touchés par la fusariose. Un peu de verse mécanique a été observée sans trop de conséquence sur la récolte.

Seule ombre de taille au tableau : le prix de vente franchement décevant !

BIEN CHOISIR LA VARIETE : PERFORMANCE ET SECURITE !

Le catalogue national des variétés des espèces agricoles s'est, pour le maïs, considérablement étoffé au cours des dernières années. Si on y ajoute les variétés commercialisées en Belgique grâce à leur inscription au catalogue CEE, on comprend la difficulté pour l'agriculteur de faire un tri parmi plus de 150 noms. C'est une tâche quasi insurmontable.

Une gamme de variétés très précoces est maintenue sur le marché. Nous estimons nécessaire aujourd'hui de leur réserver une place dans les superficies consacrées au maïs, en Ardenne, Condroz et Région Herbagère, particulièrement là où l'on recherche une densité énergétique importante.

Pour l'élaboration de ce guide, seules sont retenues les **variétés aux performances confirmées dans un nombre suffisant d'essais durant 2 ans au moins**. Nos recommandations s'appuient également sur la capacité des hybrides à reproduire d'année en année de bons résultats d'ensemble.

Nous retenons, parmi les meilleures variétés, celles qui sont les mieux adaptées à chaque région agricole.

Pour réaliser ce travail en 2008, nous avons pris en compte les résultats d'essais en blocs aléatoires répartis sur 22 sites ainsi que les critères classiques du choix des variétés (vigueur au départ - tolérance aux pourritures des tiges - résistance aux verses et au charbon - précocité - rendement - valeur alimentaire).

Avertissement :

Comme en 2007, l'année 2008 a été peu propice à l'observation des pucerons. Toutefois, nous invitons les maïsiculteurs à être particulièrement attentifs aux avertissements diffusés par le Centre Pilote pour la culture du Maïs (CPM) durant le mois de juin. (WWW.centrepilotemais.be)

A CHAQUE REGION SES VARIETES !

REGION LIMONEUSE ET SABLO-LIMONEUSE

TYPE DE PRODUCTION	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 10-15 mai	Semis tardif ou en vue d'une récolte précoce
Ensilage plantes entières	Amelior Aventura Es Charles (1) Es Dream Es Paroli KWS5133ECO LG3220 Maibi cs NK Perform NK Zorrero PR 39 A98 PR 39 F 58 Ronaldinio Seiddi cs (1) Sensation Subito (1) Torres	Agromax Amati Aurelia Delitop Dominator

(1) Semer avant le 05 mai à 90000 grains/ha.

REGION LIMONEUSE ET SABLO-LIMONEUSE

TYPE DE PRODUCTION	VARIETES RECOMMANDEES
Production de grains humides	Agrolux Amati Amoroso Delitop Lafortuna PR39T45 Ronaldinio Salgado Sensation Torres Zidane
Production de grains secs	Amball Amoroso Delitop Expert Lafortuna Padrino Salgado Tiberio
Variétés double fin grains secs/ensilage	Amoroso Delitop
Variétés double fin grains humides/ensilage	Amati Amoroso Delitop Ronaldinio Sensation Torres

CONDROZ et FAMENNE

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 15/5	Semis après le 15/5
Sols froids. Le maïs atteint, en moyenne, difficilement 27 % M.S.	Agromax Dominador Expert	Dominador
Situation plutôt favorable (en moyenne entre 27 et 30 % M.S.)	Agromax Delitop ES Dream LG 3220	Agromax Dominador Expert
Situation très favorable (en moyenne, plus de 30 % M.S.). Vallées ou bordure de la région limoneuse.	Asteri cs Es Dream LG3220 PR39A98 Taxxoa	Agromax Delitop ES Dream Expert LG3220

REGIONS HERBAGERES

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 15/5	Semis après le 15/5
Sols froids. Le maïs atteint, en moyenne, difficilement 27 % M.S.	Dominator Expert	Dominator
Situation plutôt favorable (en moyenne entre 27 et 30 % M.S.)	Agromax Dominator LG 3220 Sensation	Dominator Expert
Situation très favorable (en moyenne, plus de 30 % M.S.). Vallées ou bordure de la région limoneuse.	Agromax Asterics LG 3220 PR39A98 Sensation Taxxoa	Agromax Dominator LG 3220 Sensation

ARDENNE

En principe, la culture devrait être réservée aux terres bien exposées.

VARIETES RECOMMANDEES	
Situation favorable	Situation moins favorable
Dominator Es Ballade MAS 12.A NK Jasmic	Es Ballade MAS 12.A

REGION JURASSIQUE

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 10/5	Semis après le 10/5
Situation moins favorable	Aurelia Bravour Monroe Sensation	Aurelia Beethoven
Situation plus favorable	Aventura Bravour MAS 18.C NK Magitop PR39A98 Ronaldinio Sensation	Aurelia Sensation Bravour



■ la jeune Province



En Province du BRABANT WALLON :

CPAR

Centre Provincial de l'Agriculture
et de la Ruralité

rue Saint Nicolas, 17

1310 LA HULPE

Tél. : 02/656.09.70.

Fax. : 02/652.03.06.



En Province du HAINAUT :

CARAH

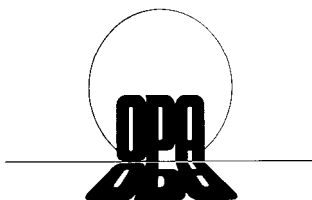
Centre pour l'agronomie et l'agro-
industrie du Hainaut

rue Paul Pastur, 11

7800 ATH

Tél. : 068/26.46.30.

Fax. : 068/26.46.35.



En Province de NAMUR :

OPA Ciney

Office Provincial Agricole

Domaine de Saint Quentin

5590 CINEY

Tél. : 083/21.47.03.

Fax. : 083/21.76.03.



En Province de LIEGE :

CHPTE
Centre Herbager de Promotion
Technique et Economique
rue du Canada, 157
4910 LA REID
Tél. : 087/21.05.29.
Fax. : 087/37.69.60.

Services Agricoles
rue de Huy, 123
4300 WAREMME
Tél : 019/69.66.86.
Fax : 019/69.66.99

En Province de LUXEMBOURG :

D.E.R.-S.P.I.G. V.A.
Département de l'Economie Rurale
Service Provincial d'Information,
de Gestion et de Vulgarisation
Agricole
rue du Carmel, 1
6900 MARLOIE
Tél. : 084/22.03.81.
Fax. : 084/22.02.12.

